

Radiance Humanis Santé

Adoptez le bon réflexe santé pour votre foyer



Radiance
Groupe Humanis

humanis.com

Santé | Prévoyance | Retraite | Épargne



Ensemble, faisons sourire votre santé !

Notre ambition est claire : protéger au mieux chaque adhérent en conjuguant efficacité économique et utilité sociale.

Nous défendons avec force l'idée d'une **complémentaire santé responsable et solidaire**, accessible à tous, en poursuivant 3 objectifs :

- ▶ vous permettre de **diminuer votre reste à charge** sur les dépenses de santé importantes,
- ▶ vous assurer des niveaux **de prestations de qualité**,
- ▶ vous informer et vous orienter vers des **services de santé à valeur ajoutée**.

Et parce que chaque famille a des besoins en santé différents, nous avons créé **Radiance Humanis Santé** pour construire ensemble la complémentaire santé qui vous ressemble.



Votre protection santé en questions

► La Sécurité sociale rembourse-t-elle intégralement toutes les dépenses de santé ?

Non ! Même si elle en rembourse une grande partie, sans complémentaire santé, il y a toujours un reste à votre charge. Quel que soit votre âge, il est donc essentiel d'avoir une complémentaire santé pour se prémunir en cas de frais de santé importants.

► Quelle est la différence entre Mutuelle et Sécurité sociale ?

La Sécurité sociale est obligatoire. La cotisation à la Sécurité sociale dépend des revenus de chacun et la couverture est identique pour tous. **Dans une Mutuelle, la cotisation de la complémentaire santé est fixée en fonction des garanties que vous choisissez.**

► Pourquoi adhérer à une Mutuelle pour sa complémentaire santé ?

Une Mutuelle mène une action de solidarité et d'entraide, notamment en n'imposant aucun critère de sélection à l'adhésion. Nous partageons des valeurs de solidarité et de responsabilité qui se reflètent dans nos garanties, dans nos services et dans nos prix.

Tout le monde peut donc adhérer à **Radiance Humanis Santé** quelque soit son état de santé.



► Qu'attendez-vous de votre complémentaire santé ?

Bénéficiaire de garanties adaptées aux besoins de votre famille	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Être remboursé pour des dépenses de santé non prises en charge par la Sécurité sociale	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Faire des économies sur vos frais dentaires et optiques	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Payer des cotisations en phase avec votre budget	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Bénéficiaire d'une prise en charge de pratiques médicales alternatives : ostéopathie, chiropractie, psychothérapie, pédicure, podologie...	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

❖ Si vous avez coché au moins un OUI, alors c'est le moment de tourner la page pour découvrir notre offre et contacter un Conseiller.



Découvrez la protection santé qui a l'esprit de famille

Vous recherchez une protection qui prend en compte vos besoins et vos contraintes budgétaires ?
Avec Radiance Humanis Santé, profitez...

► Des garanties étendues et efficaces

CONSULTATIONS,

ANALYSES MÉDICALES, PHARMACIE

- Une prise en charge des médicaments remboursés à 15 % par l'Assurance maladie et des médicaments non remboursés sur prescription de votre médecin.
- Une prise en charge des dépassements d'honoraires de spécialistes (pédiatres, dermatologues...).

DENTAIRE

- Votre fidélité est récompensée : vos prestations augmentent dès la 2^{ème} année d'adhésion.
- La prise en charge de l'orthodontie remboursée et non remboursée par la Sécurité sociale.

HOSPITALISATION

- La mise à disposition d'une chambre particulière jusqu'à 90 €/jour. La chambre particulière en ambulatoire est également couverte à hauteur de 20 €/jour.
- Une prise en charge des dépassements d'honoraires de spécialistes (chirurgiens obstétriciens, anesthésistes, ...).
- Les frais d'accompagnement, jusqu'à 30 €/jour.

OPTIQUE

- Un remboursement des verres qui augmente en fonction de votre niveau de correction.
- Une prise en charge de la chirurgie réfractive de l'oeil.



PROFITEZ D'AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

AVEC NOTRE RÉSEAU D'OPTICIENS ITELIS

- **40 % en moyenne*** sur tous les verres et les traitements (anti-reflet, teinté, aminci, ...).
- Des réductions sur les montures, les lentilles, le para-optique (lunettes de soleil, produits pour lentilles...).
- **Aucune avance de frais de votre part** grâce au tiers payant.

Ces avantages sont cumulables avec les offres promotionnelles de votre opticien habituel agréé par votre mutuelle !

* par rapport au prix médian du marché.



► Des forfaits innovants pour une protection renforcée

- ❖ **Des forfaits supplémentaires** en dentaire, optique (montures, lentilles), semelles orthopédiques...
- ❖ **Un forfait médecines alternatives** : ostéopathie, acupuncture, chiropractie... **Jusqu'à 40 € remboursés par séance.**
- ❖ **Et aussi... Contraception** femme et homme, **substituts nicotiniques...** avec un forfait annuel pouvant aller **jusqu'à 90 €.**

► Des prestations vraiment personnalisées



Les + confort *qui font du bien*

► Maternité ou adoption

Un forfait naissance jusqu'à 300 € et des frais d'accompagnement de la personne souhaitée à vos côtés sont pris en charge jusqu'à 30 €/jour.

► Optique

- ❖ **Contrat adaptation** : Remplacez vos verres progressifs en cas d'inconfort visuel jusqu'à 1 mois après l'achat de vos lunettes (3 mois pour les lentilles en cas d'intolérance).
- ❖ **Contrôle annuel gratuit** de votre vue, réalisé par les opticiens partenaires d'Itelis équipés !
- ❖ **Garantie casse** : sans aucune franchise, lunettes, verres et montures sont garantis 2 ans et 6 mois pour les lentilles traditionnelles*.

** Pour 1 remplacement par élément cassé, effectué par l'opticien ayant vendu l'équipement et sur présentation de l'élément cassé.*

► Dentaire

Prise en charge de l'implant dentaire jusqu'à 400 €/dent.

Les + malins *pour la famille*

- ❖ Gratuité de la cotisation à partir du 3^{ème} enfant assuré.
- ❖ **3 mois offerts** pour toute inscription du **nouveau-né** dans les 2 mois suivants sa naissance.

❖ Spécial TNS

Vous êtes professionnel indépendant : bénéficiez de Radiance Humanis Santé dans le cadre de la loi Madelin et profitez de l'avantage fiscal. Vous pouvez en effet déduire de votre bénéfice imposable les cotisations versées au titre de votre contrat santé.

Les remboursements indiqués sont fonction de la formule souscrite, ils s'entendent dans la limite des frais engagés.



Vivez toujours mieux accompagné

Votre famille a des besoins spécifiques, votre complémentaire santé aussi doit être sur-mesure. Avec votre Conseiller Radiance Humanis Santé, vous pouvez choisir le niveau de protection et les options qui vous correspondent vraiment !

► Option Indemnités Hospitalières

En cas de maladie ou d'accident, avec l'**option Indemnités Hospitalières** profitez d'une indemnité de **10 à 45 € par jour** à utiliser librement (TV, coiffeur,...) en cas d'hospitalisation **supérieure à 24h** (nuit incluse).

► Et encore...

Protégez vos proches en leur garantissant **le versement d'un capital en cas de décès**.



Sophie 41 ans et Laurent 45 ans



*Ce n'est pas tous les jours facile de gérer un budget familial.
Il n'est pourtant pas question de faire des économies sur la santé de nos enfants.
Avec notre conseiller Radiance Humanis Santé, nous avons pu trouver le bon équilibre en ajustant avec précision nos garanties à nos besoins.*



► Notre équipe de conseillers vous accompagne au quotidien : **Aujourd'hui et demain.**

- ❖ Toujours disponibles, toujours à votre service... ce sont de **vrais professionnels** experts de la protection sociale qui connaissent bien vos attentes et vos besoins et qui peuvent, à tout moment, trouver les solutions qu'il vous faut pour garantir votre protection.
- ❖ Ils vous aideront à créer **vo**tre complémentaire santé.





Profitez de la vie et de vos avantages Radiance Humanis Santé

Des services étoffés

- ❖ Des **remboursements** rapides et **automatiques**.
- ❖ Pas d'avance de frais grâce à la carte de tiers-payant partout en France (médicaments, analyses médicales,...).
- ❖ Un espace internet dédié, sécurisé et accessible 24/24. Un ensemble de e-services est disponible : mise à jour des coordonnées, consultation des remboursements, demande de prise en charge hospitalière en ligne...
- ❖ Un **réseau national d'opticiens** proches de chez vous.
- ❖ Un **service d'Assistance** 24h/24 et 7j/7.

Les + Radiance Humanis Santé

- ❖ Une prise en charge **immédiate**.
- ❖ Une adhésion **sans questionnaire médical**.
- ❖ Des conseils en prévention.

Le + Assistance

En cas d'hospitalisation de plus de **4 jours** ou d'immobilisation de plus de **10 jours** :

- ❖ **Aide à domicile**.
- ❖ **Garde** ou transfert **des enfants ou des ascendants**.
- ❖ **Garde** à l'extérieur ou entretien à domicile **des animaux de compagnie**.

► L'équivalence des points

Vous **bénéficiez de 60 points** que vous pouvez mixer avec les prestations d'assistance dont vous avez réellement besoin :

1 heure d'aide à domicile	10 points
1 heure de garde d'enfants ou d'ascendants	20 points
1 journée de garde d'animaux	20 points

*Si vous êtes TNS, vous bénéficiez des prestations d'assistance adaptées à votre statut.



Radiance Groupe Humanis

La solution de proximité et d'expertise

L'offre Radiance Groupe Humanis s'ajuste au plus près de vos besoins pour votre protection en santé, prévoyance, épargne et retraite :

services et relation de proximité

Avant tout proches de ses adhérents, nos mutuelles développent des services de proximité, adaptés à chacun, au travers d'un réseau d'agences, de conseillers spécialisés dédiés, de plateformes téléphoniques et d'un site internet.

une expertise complète

Informier, conseiller, accompagner, prévenir... Nos conseillers répondent à l'ensemble de vos besoins de protection sociale et vous apportent la meilleure solution Radiance Groupe Humanis, au juste coût, pour votre couverture santé, prévoyance, retraite et épargne.

acteur social et responsable

Engagées auprès des personnes en difficulté, par une politique d'Action sociale forte, nos mutuelles se mobilisent autour d'actions de prévention santé innovantes. Elles participent également aux réflexions sur l'évolution de l'environnement économique et social de la protection sociale.



Pour plus d'information sur le contrat **Radiance Humanis Santé**, nos conseillers sont à votre disposition. Retrouvez l'ensemble de nos agences en France et tous nos points de contact sur : humanis.com

Humanis

Protéger c'est s'engager

Groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif, Humanis figure parmi les tout premiers groupes de protection sociale, en retraite complémentaire, prévoyance, santé et épargne. Humanis puise ses valeurs dans l'économie sociale et entend toujours mieux protéger l'ensemble de ses clients.

Près de **700 000 entreprises** clientes

10 millions de personnes protégées

2^e intervenant Agirc-Arrco

(22,40 % de l'ensemble),

1^{er} rang des institutions de prévoyance et

1^{er} intervenant paritaire en épargne salariale



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Radiance Humanis Santé, produit assuré et distribué par les mutuelles membres du groupe Humanis.

Mutuelle Humanis Nationale (MHN) - Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 339 358 681 - Siège social : 139/147 rue Paul Vaillant-Couturier 92240 Malakoff.

Grand Est Mutuelle dite Radiance Groupe Humanis Grand Est - Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 483 747 333 - Siège social : 95 rue de Vendôme 69006 Lyon.

Radiance Groupe Humanis est une marque commerciale du groupe Humanis - humanis.com

Assureur des garanties d'assistance : **Filassistance International**, entreprise régie par le code des assurances, société anonyme au capital de 3 500 000 euros, RCS Nanterre 433 012 689, dont le Siège sociale est situé au 108 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud cedex.